

Enjeux et actualités de la normalisation – Journées ABES 2023

Grégory MIURA

Président du Comité technique 46
« Information et documentation »,
Organisation internationale de
normalisation / International
Standards Organisation (ISO/TC46)

Mai 2023

Frédérique JOANNIC SETA

Présidente du Comité nationale 46
« Information et documentation »,
Association française de
normalisation (AFNOR CN46)

Une organisation internationale pour...

- Acteur parmi d'autres de la nouvelle donne des relations internationales (multilatéralisme, 1 pays = 1 voix), issu du monde de l'après deuxième guerre mondiale, L'ISO est créée en 1947 lors d'une conférence internationale à Londres
- 168 organisations nationales membres, des partenariats avec d'autres organisations internationales parmi lesquelles International Electrotechnical Commission (IEC), International Telecommunication Union (ITU), World Trade Organization (WTO), United Nations (UN)
- Une gouvernance basée sur l'assemblée des membres, une présidence élue, une administration et une coordination de gestion technique et des comités techniques rassemblant les experts issus des agences membres ou recruté au sein des secteurs d'activité correspondant au périmètre du comité technique
- Un modèle économique basé sur la participation des membres, établie sur la base du revenu intérieur brut et de la balance commerciale, complété par la vente des normes

... faire face à l'enjeu normatif

Article 2 des statuts de l'ISO

« 2.1 L'objet de l'Organisation est de favoriser le développement de la normalisation et des activités connexes dans le monde, en vue de faciliter entre les nations les échanges de marchandises et les prestations de services, d'améliorer la gestion des processus opérationnels, d'appuyer la diffusion des meilleures pratiques sur le plan social et environnemental et de réaliser une entente dans les domaines intellectuel, scientifique, technique et économique.

2.2 À cette fin, l'Organisation peut notamment :

2.2.1 Prendre des mesures pour faciliter l'harmonisation des normes et des activités connexes au plan mondial ;

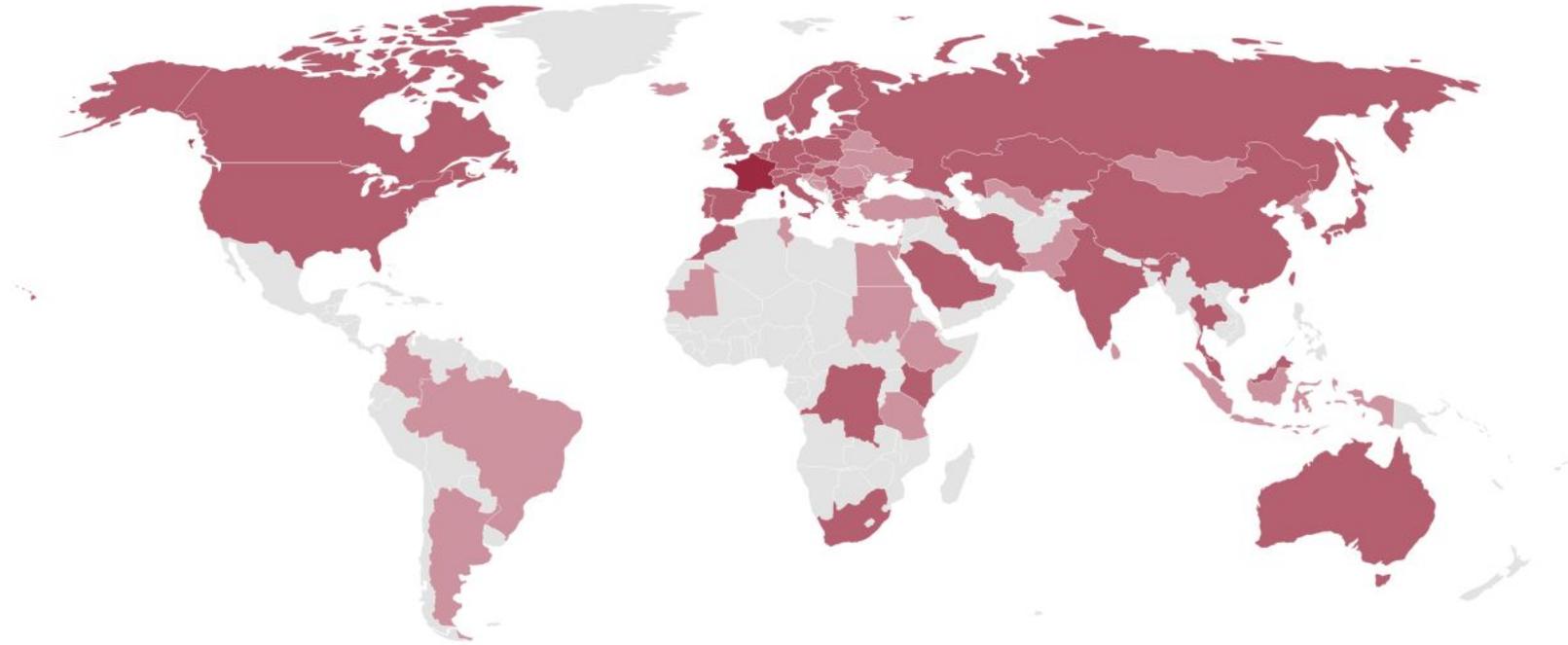
2.2.2 Élaborer et publier des Normes internationales et prendre des mesures pour leur mise en application au plan mondial ;

2.2.3 Organiser l'échange d'informations relatives aux travaux de ses membres et de ses comités techniques ;

2.2.4 Coopérer avec les organisations internationales intéressées par des questions connexes et, en particulier, effectuer à leur demande des études relatives à des projets de normalisation. »

TC 46 origine / fonctionnement et rôle d'une présidence

- Créé en 1947, organise en ce moment à Paris sa 50e réunion annuelle
- « Normalisation des pratiques relatives aux bibliothèques, aux centres de documentation et d'information, à l'édition, aux archives, au records management, à la documentation muséographique, aux services d'indexation et de résumés, et aux sciences de *l'information* »
- Présidence française depuis 2001, mission portée par l'AFNOR et financée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le Ministère de la Culture, la Bibliothèque nationale de France et le Service interministériel des archives de France
- 129 normes publiées, 22 en cours d'élaboration ou de révision



Cette carte se veut une illustration de la répartition géographique de nos membres. La représentation des frontières figurant sur celle-ci n'engage pas la responsabilité de l'ISO ni n'impliquent de reconnaissance officielle de sa part.

■ **Secrétariat**

France - Association française de normalisation (AFNOR)

■ Membres participants [43]

■ Membres observateurs [31]



The role of Chair

The committee Chair has the overall responsibility for the management of the committee, including subcommittees and working groups.

Responsibilities of an ISO committee Chair include:

Know and follow ISO procedures

Ensuring that the ISO/IEC Directives are followed and that policy and strategic decisions implemented by the ISO Technical Management Board (TMB) are implemented. Advising the TMB of important matters relating to the committee.

Lead meetings effectively and fairly

Directing delegates and experts towards consensus, making sure that all views receive equal treatment.

Act purely in an international capacity

A committee Chair is impartial and does not represent any one country.

Know the subject, the sector and market needs

Thinking strategically to promote ISO's work in the sector.

Develop and follow the committee's strategic business plan

Making sure the committee has an up-to-date business plan that is consistently implemented.

Foster and value cooperation with other ISO and IEC committees and partners

Reaching out to and work cooperatively with other committees in the case of joint or related projects.

Équipe de coordination du TC46

Présidence

Grégory MIURA

Bordeaux-Montaigne
University
19 esplanade des Antilles,
33607 Pessac – France

+33 5 57 12 47 51

Gregory.Miura@u-bordeaux-montaigne.fr

Secrétariat

Hélène XU

AFNOR
11 rue Francis de
Pressensé
93571 La Plaine Saint
Denis – France

+33 1 41 62 80 69

helene.xu@afnor.org

Coordination Bureau technique ISO

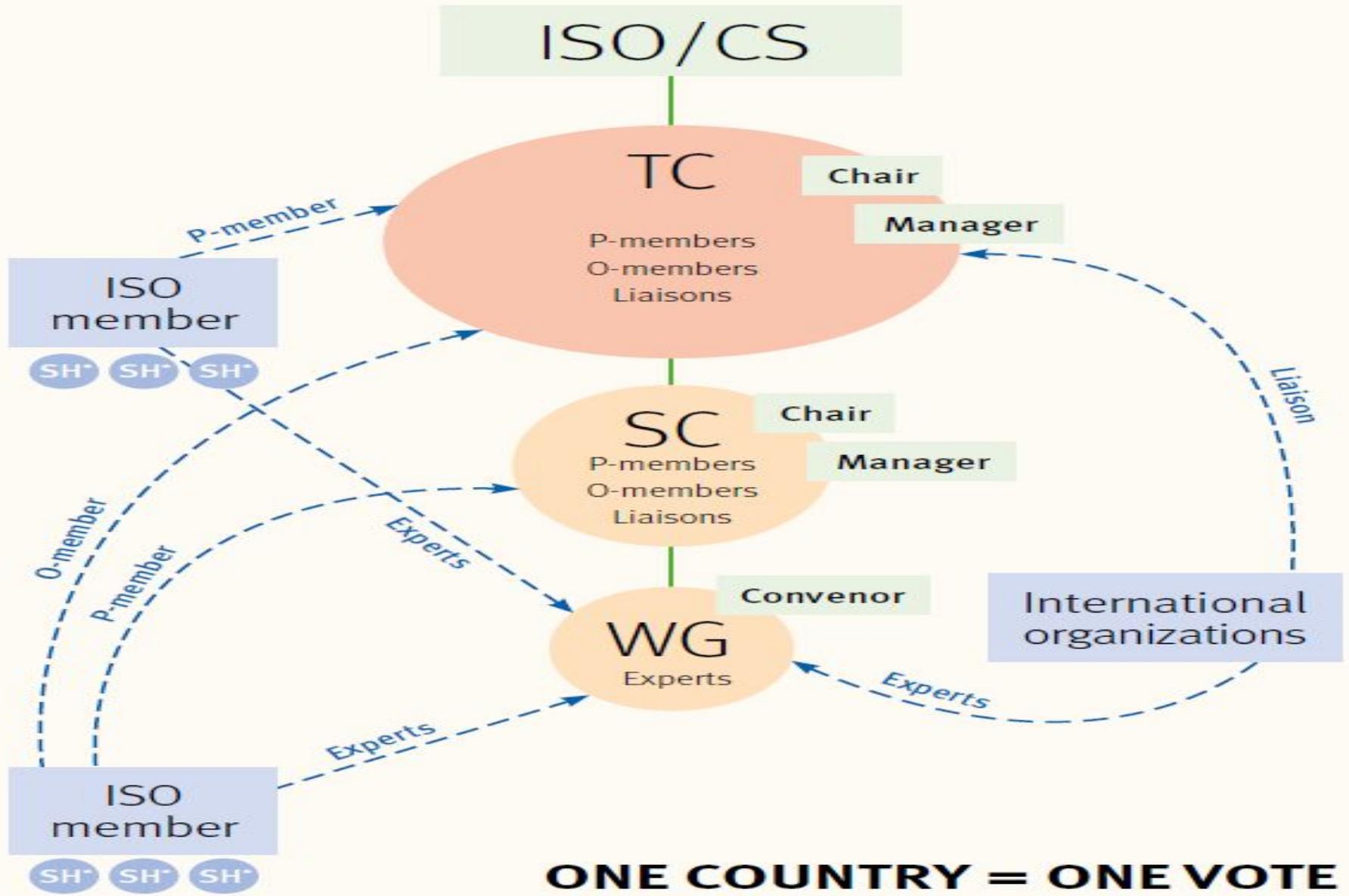
Patricia COOK

ISO Central Secretariat
1, chemin de la Voie
Creuse
P.O. Box 56
CH-1211 Geneva 20

+41 22 749 02 98

cook@iso.org

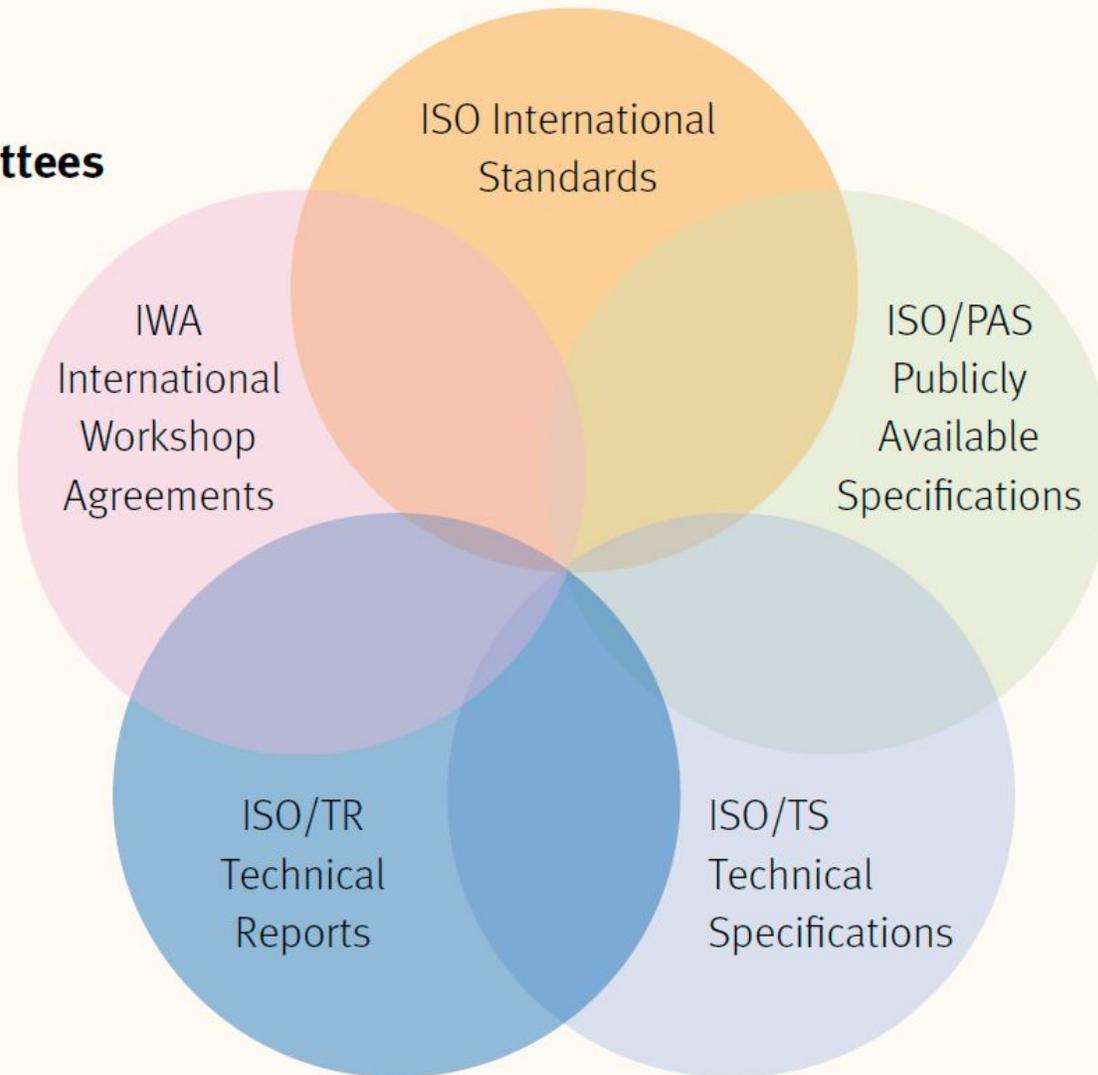
How does it all fit together? Below is a diagram of how the various elements of the ISO committee structure fit together.



ONE COUNTRY = ONE VOTE

*National stakeholders

ISO deliverables created by committees



Liaisons

12 internal liaisons with other ISO/TCs or SCs:

- JTC 1, JTC 1/SC 34, JTC 1/SC 36, TC 6/SC 2, TC 37, TC 37/SC 2, TC 42, TC 68/SC 8, TC 68/SC 9, TC 154, TC 211, TC 307

25 external organizations in liaison:

- CalConnect, CIDOC, CISAC, DOI, EC, IAEA, ICA, ICAO, ICANN (cat. C), ICIA, ICSTI, IFLA, IIF, ISAN, ISBN, ISOC, ISSN International Center, ITU, UN, UNCTAD, UNECE, UNESCO, UNICODE, UPU, WIPO

Structure

ISO/TC 46

ISO/TC 46/**AHG 2**: Terminology
Coordination Group

ISO/TC 46/**WG 2**:
Coding of country names and
related entities

ISO/TC 46/**SC 4**:
Technical interoperability

ISO/TC 46/**MA**:
ISO 3166 Maintenance Agency

ISO/TC 46/**WG 3**:
Conversion of written
languages

ISO/TC 46/**SC 8**:
Quality - Statistics and performance
evaluation

ISO/TC 46/**MA (TF ISO 3166-2)**:
Task Force ISO 3166-2

ISO/TC 46/**WG 4**: Terminology of
information and documentation

ISO/TC 46/**SC 9**:
Identification and description

ISO/TC 46/**MA (Voting Members)** :
ISO 3166 Maintenance Agency
(Voting members)

ISO/TC 46/**WG 13**: Information
Governance

ISO/TC 46/**SC 10**: Requirements for
document storage and conditions for
preservation

ISO/TC 46/**SC 11**:
Archives/records management

Organisation – TC 46

ISO/TC 46

ISO/TC 46/WG 2:
Coding of country
names and related
entities

K. Dolan

ISO/TC 46/WG 3:
Conversion of written
languages

P. Päll

ISO/TC 46/WG 4:
Terminology of
information and
documentation

M. Roche

ISO/TC 46/WG 13:
Information
Governance

N. Lamriri

ISO 3166-1, -2 & -3
Country codes

ISO 233-1, -2 & -3
Transliteration of Arabic
characters into Latin
characters

ISO 9
Transliteration of Cyrillic
characters into Latin
characters — Slavic and
non-Slavic languages

ISO 5127
Foundation and
vocabulary

ISO 17955
Information
governance
framework
implementation

Diversité des besoins, appel à une multiplicité d'expertises

Bibliothèques – Musées – Archives – Prestataires – Information/Communication

Des spécifications

RFID

Dublin Core

Modèle conceptuel de données

Des procédures

Statistiques, indicateurs, performance, impact

*Circuit de gestion de l'archivage :
identification, structure, risque, migration de données*

Des outils

Identifiants et numéros internationaux

Système de conversion des langues

Highlights on latest publications

- **TC 46**

- **ISO 15924:2022**

- Information and documentation — Codes for the representation of names of scripts

- **ISO 24143:2022**

- Information and documentation — Information Governance — Concept and principles

- **ISO 24229:2022**

- Information and documentation — Codes for written language conversion systems

- **TC 46/SC 8**

- **ISO 2789:2022**

- Information and documentation — International library statistics

- **TC 46/SC 11**

- **ISO 13008:2022**

- Information and documentation — Digital records conversion and migration process

- **ISO 30302:2022**

- Information and documentation — Management systems for records — Guidelines for implementation

Highlights on latest publications

▪ TC 46/SC 9

ISO 3297:2022

Information and documentation — International standard serial number (ISSN)

ISO 15707:2022

Information and documentation — International Standard Musical Work Code (ISWC)

ISO/TS 22943:2022

Information and documentation — Principles of identification

ISO 23527:2022

Information and documentation — Research activity identifier (RAiD)

ISO 26324:2022

Information and documentation — Digital object identifier system



Actualités de la normalisation en France

AFNOR et normalisation

- ▶ La Normalisation est une mission d'intérêt général, régie par le décret 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation
- ▶ Le décret désigne un délégué interministériel à la normalisation et confie la mission à l'association française de normalisation (AFNOR) (Chapitre II, art 5-10).
- ▶ A ce titre, l'AFNOR :
 - ▶ Oriente et coordonne l'élaboration des normes nationales et la participation à l'élaboration des normes européennes et internationales
 - ▶ Est le membre français des organisations non gouvernementales de normalisation européennes et internationales => en premier lieu, l'ISO
 - ▶ Tient une comptabilité distincte de celle de ces autres activités au titre de cette mission d'intérêt général

Le statut de la norme en France

- ▶ Les normes sont d'application volontaire, mais elles peuvent être rendues d'application obligatoire par arrêté ministériel (art 17)
- ▶ 470 normes sont d'application obligatoire (domaine de la sécurité, santé publique, environnement cf. ERP, mesures de la pollution, sécurité routière)
- ▶ La notion de norme implique des circuits de validation et de révision au niveau national et international pris en charge par l'AFNOR
 - ▶ Ex. Enquête publique (mise à disposition gratuite pendant au moins 15 jours, avec publicité) art. 15

Un modèle économique qui pose question

- ▶ Le financement des normes passe par :
 - ▶ Subvention importante des ministères de la Culture et de l'ESR
 - ▶ Cotisations des membres des commissions et sous-commissions
 - ▶ Participation active des représentants de structure publique à l'élaboration des normes
 - ▶ ... et des normes payantes
- ▶ La norme payante, une fatalité ?
 - ▶ RDA -Fr : un code
 - ▶ Le format TEF : une recommandation
 - ▶ Mais au-delà ?

Dans notre domaine ? La CN 46

- ▶ L'essentiel de nos problématiques se concentre au sein de la Commission de normalisation 46 – Information et documentation
 - ▶ 5 sous commissions
 - ▶ Thématiques couvertes : Interopérabilité technique, Qualité -Statistiques et évaluation de la performance, bibliographie, stockage et la conservation des documents , archives ... Mais aussi les codes langues/pays, les questions de translittération
 - ▶ Une représentation de l'interprofession de la documentation (bibliothèques, archives, documentalistes, métiers du livre et de l'édition)
 - ▶ Une journée d'étude annuelle co-organisée par l'AFNOR et la BnF

Activités courantes

CN 46-4 Interopérabilité technique (vac.)

- ISO 28500:2017 -format de fichier WARC
- ISO 20614:2017 Protocole d'échange de données pour l'interopérabilité et la préservation
- ISO 639 Codes des langues

CN 46-8 Qualité - Statistiques et évaluation de la performance (G.DENNI)

- Livres blancs Qualibib sur la démarche qualité dans les services documentaires
- infographie sur l'impact des bibliothèques en complément de l'ISO 16439 Méthodes et procédures pour évaluer l'impact des bibliothèques
- Guide sur la mesure de la fréquentation / Journée d'études automne 2023 qui s'appuiera sur un livrable – retour d'expérience dans les Bibliothèques publiques
- Traduction de l'ISO 2789:2022 avec le soutien de l'ADBU => webinaire. (stat internationale de bibliothèque)

CN 46-9 Identification et description (M.ROCHE)

- Transition bibliographique :
- Ouvres et expressions
- Ouvres musicales
- Identification des personnes
- Manifestations : accès et types de contenus
- Lieux

CN 46-10 Exigences pour le stockage et la conservation des documents (T-P.NGUYEN)

- ISO 11799 Exigences pour le stockage des documents d'archives et de bibliothèques
- ISO 11798:1999 Permanence et durabilité de l'écriture, de l'impression et de la reprographie sur des documents papier
- ISO 16245 Conditionnements de conservation
- Traduction de la norme ISO/TR 19815 sur la gestion des conditions environnementales a été traduite.

CN 46-11 Archives/Gestion des documents d'activité (C.MADAY)

- ISO/TR 8344 Questions et considérations relatives à la gestion des documents dans des environnements de données structurées
- ISO TS 7126 Modèle d'évaluation des capacités de gestion des documents

Plan d'actions pour une présidence

- Développer la communication sur les opportunités du développement des normes vis à vis des enjeux liés à nos métiers, contribuer au plaidoyer sur la « valeur » de nos missions et activités
- Nouer ou renforcer les partenariats avec les acteurs historiques comme avec les nouveaux entrants d'un secteur de l'information, de la science, de la culture et du patrimoine entendu dans son acception la plus large, avec une action particulière à mener auprès des organisations non gouvernementales et tous types d'initiatives tournées vers le partage d'une information pluraliste et émancipatrice
- Donner une nécessaire visibilité à nos priorités, nos besoins et nos préconisations à proposer aux opérateurs du secteur public comme privé
- S'inscrire dans la dynamique « GLAM » avec l'opportunité de la convergence entre bibliothèques, archives et musées sur tous les sujets permettant le partage d'expertises, des actions communes, l'innovation et la visibilité de nos métiers
- Consolider un consensus international et donner une place aux acteurs de tous les continents sur l'ensemble de ces sujets, développement de l'investissement des collègues français et francophones sur le terrain normatif
- Intégrer plus fortement la dimension d'applicabilité de la norme à la variété des contextes et des moyens disponibles

Enjeux pour aujourd'hui et pour demain

- Renforcement des démarches autour de la qualité, de l'évaluation, des compétences ou du risque dans les secteurs documentaires, culturels et patrimoniaux
- Cohérence et interopérabilité du système et du flux de données/documents (identification - accès - préservation) afin de garantir la situation actuelle mais surtout d'offrir une perspective dans un effort commun pour guider les institutions publiques et leurs fournisseurs.
- Traitement de la croissance continue en volume et en diversité des objets numériques natifs ou de transition qui pourraient bientôt être aussi courants que les textes imprimés et numériques en tant que supports de la science, de l'information et de la culture (par exemple, vidéo sociale, logiciels, archives web, intelligence artificielle générative ou objets en 3D).
- Jouer un rôle majeur dans l'autonomisation et la protection des personnes, en ce qui concerne les biens communs de la connaissance, l'accès à une infrastructure d'information diversifiée et la culture numérique, en utilisant une vision élargie de la gestion de la qualité.
- Contribuer de manière précise et plus évidente aux luttes mondiales liées à notre domaine d'expertise : protection des données personnelles, gouvernance numérique, responsabilité sociale et environnementale de l'espace des documents, des données et de l'information.

Conclusion en forme d'appel

Les enjeux sont multiples et démontrent le poids stratégique de la gouvernance par la norme et la régulation pour peu que l'on s'investisse collectivement dans un milieu ou faute de représentants, ce sont d'autres intérêts qui orienteront ou définiront nos missions, pratiques et nos outils. Le comité peut être également sollicité par des instances nationales ou internationales pour émettre des avis en complément du travail de réflexion normative.

Au-delà de la « règle », une norme co-construite et partagée permet dialogue, interopérabilité, perspective, innovation, compétence, plaidoyer, garantie et protection.